

# Les deux écoles de Rugles n'en feront plus qu'une

A Rugles (Eure), des travaux à l'école des Petits Prés vont permettre d'y regrouper les deux écoles de la commune pendant que la rue du Moulin à Papier fait peau neuve.



Le regroupement des deux pôles scolaires à l'école des Petits Prés est bien engagé.

Mardi 30 janvier, à la mairie, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de Denis Guitton, maire de Rugles (Eure).

Lors de sa séance du 6 juillet 2023, le conseil municipal de Rugles avait validé l'engagement d'une mission d'étude de programmation et d'assistance au recrutement d'un maître d'œuvre confiée au bureau d'études Ciclop de Val-de-Reuil (Eure).

Depuis, un comité de pilotage, constitué des membres de la commission " sport, enfance et scolarité ", de la caisse des écoles et de personnes qualifiées, s'est réuni à deux reprises.

Il en est ressorti une proposition de pré-programme qui a été présentée lors du conseil par Camille Boulanger, chargée de programmation au bureau d'études Ciclop.

### Regroupement des deux écoles

En effet à Rugles, il existe deux pôles scolaires, l'école des Petits Prés composée de sept classes et l'école Veuclin avec deux classes (CM1 et CM2).

Ce regroupement permettrait d'avoir un unique pôle scolaire avec neuf classes et la possibilité de créer une classe Ulis (Unités localisées pour l'inclusion scolaire).

### Deux écoles en une

Lors de l'analyse du site, trois scénarii avaient été présentés et c'est le scénario 3 qui a été retenu. Il consiste au regroupement des deux écoles sur le site de l'école des Petits Prés avec une extension et deux entrées distinctes, rue de Verneuil qui serait mise en sens unique avec du stationnement à proximité.

### Un projet de réadaptation des locaux

Cette hypothèse permettrait un projet de rénovation énergétique des bâtiments existants, la création d'une extension de l'école élémentaire sur deux niveaux, l'adaptation des locaux selon les décisions prises en comité de pilotage le 19 décembre 2023, l'intégration de l'aménagement d'un self dans le restaurant scolaire, et l'aménagement d'une classe de très petite section dans une 2e tranche de travaux.

Il est aussi prévu une extension de la cour de l'école élémentaire. Chaque école disposera d'un nouveau parvis et d'une entrée, rue de Verneuil. L'ancienne entrée restera fonctionnelle et sera réservée au personnel.

Deux gros blocs sanitaires sont aussi prévus avec notamment des sanitaires à la garderie.

### Des travaux longs et coûteux

Les travaux devraient durer 28 mois, pour une mise en service début 2028. Le coût prévisionnel total des travaux s'élèverait à 8 400 000 € selon le choix des variantes environnementales (bâti-

ment à énergie positive) qui seront décidées en mars prochain.

### Un nouveau parc en centre-ville

Concernant l'aménagement du nouveau parc des Petits Prés, en centre-ville, le planning opérationnel des travaux prévoit une phase de consultation des entreprises sur la période du 2e trimestre 2024 et un démarrage des travaux, à compter du 1er septembre 2024.

Le montant des travaux s'élève à 773 352,25 € HT avec 584 971,95 € d'aides (Fonds Feder, DETR ou fonds verts, Conseil Régional et Conseil Départemental) et 188 380,35 € d'autofinancement.

### La rue du Moulin à Papier fait peau neuve

Concernant la programmation des travaux de voirie 2024, la demande de la commune de Rugles pour la réfection de la voirie et des trottoirs, rue du Moulin à Papier a été retenue par l'INSE.

[Enquête. À <span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="cdc2d11b-5f1f-42fb-b621-299684a05004">Rugles</span>, ça pleure rue du Moulin à Papier, ça rigole dans le centre-bourg](#)

Le coût de l'opération a été évalué à hauteur de 139 628,60 € HT et la participation de la commune, à hauteur de 68 418,01 €, soit 49% du coût HT des travaux.

[A <span title="commune" class="border-type-commune" data-entite-type="commune" data-entite-id="cdc2d11b-5f1f-42fb-b621-299684a05004">Rugles</span>, la rue du Moulin à Papier va subir une cure de jouvence](#)

Par ailleurs, le conseil, lors de sa séance du 18 septembre 2023, a validé l'engagement de l'opération relative à la création d'un nouveau plateau surélevé, rue du Moulin à Papier.

Le coût de l'opération s'élève à 6 908,09 € HT. La Préfecture de l'Eure pourrait subventionner cette opération au titre des amendes de police, à hauteur de 50 %, soit 3 454,04 €. La participation de l'INSE s'élèverait à 1 215,84 €, le reste à charge pour la commune serait de 2 238,21 €.

Les travaux de ces deux chantiers pourraient être réalisés dans le courant du 1er semestre 2024.

### L'orgue Saint-Germain, classée aux Monuments Historiques

L'orgue de l'église Saint-Germain est désormais inscrit aux Monuments historiques.

Au regard de la qualité patrimoniale de l'orgue et sous l'impulsion de Thérèse Corbin, conseillère municipale, la commune a saisi l'opportunité de faire bénéficier à l'orgue du titre de " classement

aux Monuments historiques " accordé par le ministère de la Culture.

La démarche est bien engagée et sera étudiée en février.

Cette nouvelle classification permettrait à la commune de bénéficier de subventions plus conséquentes, mais aussi à engager des travaux de restauration de cet orgue.